



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 1 N°13-059
5-2 Fonctionnement des assemblées

AN 2013
13-059

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. Roger CAHOREAU, procuration à M. François BONY
Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

OBJET : INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de l'article L2121-4,

Vu le Code électoral, et notamment l'article L270 portant sur les conditions de remplacement des conseillers municipaux,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_059-DE

Considérant la démission en date du 1^{er} juillet 2013, du fait de son déménagement, de M. Daniel GUILBERT de son mandat de conseiller municipal,

Considérant qu'il convient de procéder à l'installation de son successeur, et que la candidate, placée sur la même liste immédiatement après le dernier élu, renonce à son mandat,

Considérant que le candidat suivant accepte de siéger au sein du Conseil Municipal,

- **Procède** à l'installation de M. Marc TAZDAIT en qualité de conseiller municipal de la liste « Ensemble, préparons l'avenir », en remplacement de M. Daniel GUILBERT, conseiller municipal démissionnaire.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013
Et affiché le 30/09/2013
Le Maire,
François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,

François BONY.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-20130925-DEL13_059-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 10 N°13-068
2-2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

AN 2013
13-068

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

**OBJET : ATELIERS DE LA VOIRIE – VENTE DES PARCELLES AN 107, 168, 177
ET 178 POUR PARTIES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2241-1 et suivants,

Vu la révision simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme modifiant le zonage des parcelles AN 107, 168, 177 et 178 pour la réalisation de logements collectifs,

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_068-DE

Vu la délibération du Conseil Municipal par laquelle la commune a constaté la désaffectation et déclassé les parcelles AN 168, 177 et 178 du domaine public,

Vu l'estimation du service des Domaines du 19 juin 2013,

Vu le projet de logements collectifs présenté par la société Kaufman & Broad Homes SAS,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Urbanisme – Environnement en date du 11 septembre 2013,

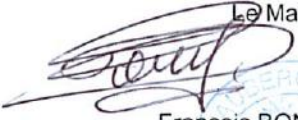
Après avoir entendu l'exposé de M. Alain RISPAL, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'Environnement,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix Pour, 4 Abstentions : M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, M. TAZDAIT),

- **Décide de vendre**, pour partie, les parcelles AN 107, 168, 177 et 178 d'une superficie d'environ 4 500 m², sises rue du Chantier d'Hérubé à la société Kaufman et Broad Homes SAS pour un prix fixé à 256 €/m² de surface de plancher, pour la réalisation d'un programme d'environ 80 logements représentant environ 3 900 m² de surface de plancher.
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les décisions relatives à la réalisation de cette vente.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,

François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

AN 2013
13-069

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

OBJET : AVIS SUR PLAN LOCAL D'URBANISME D'EPONE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L123-9,

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le commune d'Epône le 11 juillet 2013 et transmis le 26 juillet 2013,

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

Considérant que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du futur PLU d'Epône prévoit de recoudre la ville en confortant l'urbanisation existante et en s'appropriant la plaine alluviale, dans une perspective de développement modéré en développant notamment une zone mixte « activités / espaces naturels et de loisirs » afin de mettre en lien les différentes entités d'Epône ainsi que par la création d'une liaison entre la zone de la Bourde et la zone des Hauts de Mon Repas à Aubergenville, la requalification de la RD113 et la RD130 en boulevards urbains afin de relier au mieux les différentes entités de la commune et la création de liens entre le quartier d'Elisabethville et les berges de Seine,

Considérant qu'il prévoit par ailleurs, de préserver l'activité agricole et le paysage naturel en protégeant les corridors écologiques existants et en prolongeant la continuité naturelle vers la Seine par la valorisation des berges, en lien avec les aménagements paysagers et de loisirs à Aubergenville ainsi qu'en valorisant la zone naturelle du Bout du Monde et son extension au sein de la plaine alluviale en lien avec les zones d'activités,

Considérant enfin qu'il prévoit de renforcer la qualité et l'identité des pôles de vie par la création d'une nouvelle zone mixte naturelle/activités au sein de la plaine alluviale et de renforcer l'ambiance de « cité-jardin » du quartier d'Elisabethville,

Considérant que ces objectifs sont notamment poursuivis par l'Opération d'Aménagement et de Programmation Nord qui essaie de concilier la préservation des espaces verts et agricoles, le respect des contraintes liées aux risques d'inondation et à l'emplacement réservé du Conseil Général pour la réalisation de la liaison Seine-Aval – St Quentin en Yvelines, la requalification de la zone d'activités de la Bourde et l'aménagements de circulations douces,

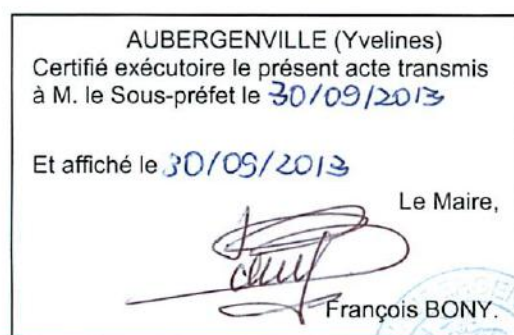
Considérant que ces objectifs sont partagés par la commune d'Aubergenville qui doit faire face aux mêmes problématiques d'aménagement : créer un lien entre les quartiers tout en préservant le cadre de vie de ses habitants,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Urbanisme – Environnement en date du 11 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de M. Alain RISPAL, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'Environnement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix)

- **Emet** un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme d'Epône tel qu'arrêté le 11 juillet 2013.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 12 N°13-070
4-1 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

AN 2013
13-070

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_070-DE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le budget communal,

Vu le tableau des effectifs,


Considérant qu'il convient de créer deux postes et de modifier en conséquence le tableau des effectifs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Décide** la création
 - o d'un poste d'ingénieur territorial à temps complet,
 - o d'un poste d'animateur territorial à temps complet,
- **Dit** que les crédits nécessaires à cette modification sont inscrits au budget primitif 2013.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,

François BONY



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,

François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_070-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 13 N°13-071
7-5 Subventions

AN 2013
13-071

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL
POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 5 mars 2007, et notamment son article 5, relative à la prévention de la délinquance (FIPD) destinée à favoriser le développement des politiques locales de prévention de la délinquance,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_071-DE

Considérant l'avis favorable du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, lors de son assemblée plénière du 18 février 2013, de poursuivre ses actions préventives sur le décrochage scolaire, la violence routière et les stupéfiants, alcools et dangers d'Internet, les relations filles garçons et les jeux dangereux,

Considérant l'intérêt de la commune d'Aubergenville de poursuivre ses actions de prévention en conformité avec le plan départemental,

Considérant les subventions susceptibles d'être allouées par le Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance,

Considérant l'avis favorable et unanime de la commission Travaux – Prévention – Sécurité émis le 23 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de M. Dominique BELHOMME, Adjoint au maire délégué aux Travaux – Prévention – Sécurité,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Sollicite** une subvention de l'Etat, de 8 000 € dans le cadre d'un appel à projets au titre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance pour l'année 2013, soit :

- 5 000 € pour l'action « décrochage scolaire, mesures alternatives »,
- 3 000 € pour l'action « se respecter et respecter l'autre ».

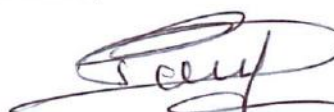
AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,

François BONY

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,


François BONY

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_071-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 2 N°13-060
5-2 Fonctionnement des assemblées

AN 2013
13-060

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. Roger CAHOREAU, procuration à M. François BONY
Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

**OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU
SEIN DE DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°08-025, n°08-026 et n°08-027 en date du 28 mars 2008 portant désignation des représentants du Conseil Municipal dans les diverses commissions municipales,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_060-DE

Vu la délibération du Conseil Municipal n°13-059 procédant à l'installation de M. Marc TAZDAIT, en qualité de conseiller municipal,

Considérant la démission du fait de son déménagement de M. Daniel GUILBERT, en date du 1^{er} juillet 2013, de son mandat de conseiller municipal de la liste « Ensemble, préparons l'avenir »,

Considérant qu'il convient de pourvoir à son remplacement au sein de diverses commissions municipales,

Après en avoir délibéré,

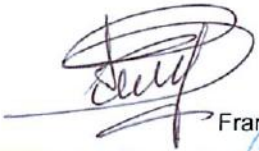
- **Décide à l'unanimité de procéder au scrutin public**, à la désignation de M. Marc TAZDAIT, en qualité de

1. Membre des Commissions municipales :
 - Finances
 - Communication/Nouvelles technologies/Quartiers,
2. Membre titulaire de la Commission de Délégation de Service Public et de la Commission d'Appel d'Offres.

Elu par 32 voix Pour, en remplacement de M. Daniel GUILBERT, conseiller municipal démissionnaire.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/05/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,

François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 3 N°13-061
1-1 Marchés publics

AN 2013
13-061

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. Roger CAHOREAU, procuration à M. François BONY
Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE L'EPAMSA POUR LA FOURNITURE/INSTALLATION ET EXPLOITATION/MAINTENANCE DE BORNES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville d'Aubergenville fait partie du territoire de Seine Aval et Confluence et qu'elle souhaite être porteuse d'innovation en matière de mobilité,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-2013 0925-DEL 13_061-DE

Considérant que l'EPAMSA propose, à travers la constitution d'un groupement de commandes, une initiative d'équipement complet et pérenne en bornes de recharge de véhicules électriques à l'échelle du territoire,

Considérant que cette initiative repose sur trois objectifs principaux qui s'inscrivent dans les politiques nationales, régionales et départementales à savoir :

- Conforter les développements industriels, technologiques et de formation réalisés sur le territoire de Seine Aval et Confluence en matière de mobilité électrique,
- Continuer à être un territoire innovant en la matière, en accord avec les orientations du Plan de déplacements urbains régional,
- Contribuer concrètement au Plan d'amélioration de la qualité de l'air en Ile-de-France ainsi qu'à la réduction de l'exposition au bruit en milieu urbain,

Considérant que ce groupement de commandes porte d'une part sur la fourniture et l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, et d'autre part sur leur exploitation et leur maintenance,

Considérant l'intérêt pour la commune de se grouper pour mettre en œuvre un acte d'achat pertinent,

Après avoir entendu l'exposé de M. François BONY, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Autorise M. le Maire à signer** la convention du groupement de commandes et tout avenant, pour la fourniture, l'installation, l'exploitation et la recharge de véhicules électriques,
- **Nomme :**
 - o M. Dominique BELHOMME en qualité de membre titulaire
 - o et M. Armand MACHADO, membre suppléant

de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour représenter la ville d'Aubergenville.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,

François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_061-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 4 N°13-062
7-3 Emprunts

AN 2013
13-062

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. Roger CAHOREAU, procuration à M. François BONY
Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

OBJET : GARANTIES D'EMPRUNTS – COOPERATION ET FAMILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2252-1 et L2252-2,

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°96-057 du 21 juin 1996, n°97-038 du 30 mai 1997 et n°07-87, 07-88, 07-89, 07-90 en date du 28 septembre 2007,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_062-DE

Vu les projets d'avenant proposés par la Caisse des Dépôts et Consignations à Coopération et Famille,

Considérant l'avis favorable et unanime de la commission Finances – Marchés Publics – Développement durable en date du 16 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjointe au maire déléguée aux Finances, Marchés publics et Développement durable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- **Accorde** la garantie d'emprunt de la Ville d'Aubergenville sur les emprunts réaménagés suivants, souscrits par Coopération et Famille auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et faisant l'objet d'un réaménagement :

1. Prêt CDC n°465022 présentant les caractéristiques suivantes :

1. capital restant dû de 1 912 678,39 € au 01/07/2013
2. taux d'intérêt : Livret A + 1.20%
3. progressivité des échéances : 0.000%
4. révisabilité : double
5. quotité garantie : 100 %
6. périodicité : trimestrielle
7. terme du contrat : 01/03/2034
8. date d'effet du réaménagement : 01/07/2013

2. Prêt CDC n°465023 présentant les caractéristiques suivantes :

1. capital restant dû de 51 026,09 € au 01/07/2013
2. taux d'intérêt : Livret A + 0.80%
3. progressivité des échéances : 0.000%
4. révisabilité : double
5. quotité garantie : 100 %
6. périodicité : trimestrielle
7. terme du contrat : 01/12/2033
8. date d'effet du réaménagement : 01/07/2013

3. Prêt CDC n°475690 présentant les caractéristiques suivantes :

1. capital restant dû de 72 150,50 € au 01/07/2013
2. taux d'intérêt : Livret A + 0.80%
3. progressivité des échéances : 0.000%
4. révisabilité : double
5. quotité garantie : 100 %
6. périodicité : trimestrielle
7. terme du contrat : 01/12/2033
8. date d'effet du réaménagement : 01/07/2013

4. Prêt CDC n°475694 présentant les caractéristiques suivantes :

1. capital restant dû de 666 138,71 € au 01/07/2013
2. taux d'intérêt : Livret A + 1.20%
3. progressivité des échéances : 0.000%
4. révisabilité : double
5. quotité garantie : 100 %
6. périodicité : trimestrielle
7. terme du contrat : 01/03/2034
8. date d'effet du réaménagement : 01/07/2013

5. Prêt CDC n°1108683 présentant les caractéristiques suivantes :

1. capital restant dû de 1 650 623,65 € au 01/07/2013
2. taux d'intérêt : Livret A + 1.00%
3. progressivité des échéances : 0.500%
4. révisabilité : double
5. quotité garantie : 100 %
6. périodicité : trimestrielle
7. terme du contrat : 01/09/2049
8. date d'effet du réaménagement : 01/07/2013

- **Précise** que les taux d'intérêts et de progressivité des prêts réaménagés référencés ci-dessus sont révisables à chaque échéance, en fonction de la variation du taux du Livret A.
- **Précise** que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des prêts réaménagés référencés ci-dessus jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- **S'engage** au cas où Coopération et Famille, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple demande de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- **S'engage** pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.
- **Autorise** Monsieur le Maire à intervenir aux avenants de contrats de prêts réaménagés qui seront passés entre Coopération et Famille et la Caisse des Dépôts et Consignations et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal
 - Coopération et Famille
 - Caisse des Dépôts et Consignations

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,


François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 5 N°13-063
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-063

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. Roger CAHOREAU, procuration à M. François BONY
Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D’AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE 2013 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°13-002 du 30 janvier 2013 adoptant le Budget Primitif 2013,

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

076-2178 00291-20130925-DEL13_063-DE

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances – Marchés publics – Développement durable lors de sa séance du 16 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjointe au maire déléguée aux Finances, Marchés publics et Développement durable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix Pour, 5 Abstentions : M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, JP. GOMIS, M. TAZDAIT),

- **Approuve** la décision modificative n°1 comportant les opérations suivantes :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre Opération 221		Maison de Voisinage	2 500 €
221	2135	Installations générales, agencement, aménagement de construction	2 500 €
Chapitre Opération 201		Hôtel de Ville	- 2 500 €
201	2135	Installations générales, agencement, aménagement de construction	- 2 500 €
Total Dépenses d'investissement			0 €

- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013
Et affiché le 30/09/2013
Le Maire,

François BONY.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,


François BONY.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 6 N°13-064
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-064

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. Roger CAHOREAU, procuration à M. François BONY
Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2013 – DECISION MODIFICATIVE
N°1**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°13-003 du 30 janvier 2013 adoptant le Budget Primitif 2013,

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_064-DE

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances – Marchés publics – Développement durable lors de sa séance du 16 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjointe au maire déléguée aux Finances, Marchés publics et Développement durable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix Pour, 4 Abstentions : M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, M. TAZDAIT)

- **Approuve** la décision modificative n°1 comportant les opérations suivantes :

Recettes d'exploitation :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 74		Subventions d'Exploitation	128 000 €
74	741	Prime d'épuration	128 000 €
Total Recettes d'Exploitation			128 000 €

Dépenses d'exploitation :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 023		Virement à la section d'investissement	125 900 €
023	023	Virement à la section d'investissement	125 900 €
Chapitre 66		Charges financières	2 100 €
66	668	Autres charges financières	2 100 €
Total Dépenses d'Exploitation			128 000 €

Recettes d'investissement :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 021		Virement de la section d'exploitation	125 900 €
021	021	Virement de la section d'exploitation	125 900 €
Total Recettes d'investissement			125 900 €

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 21		Immobilisations Corporelles	125 900 €
21	21532	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'assainissement	125 900 €
Total Dépenses d'investissement			125 900 €


- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,

- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,




François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,



François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-2013 0925-DEL 13_064-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 7 N°13-065
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-065

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE PRODUITS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°13-002 du 30 janvier 2013 adoptant le Budget Primitif 2013,

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-20130925-DEL13_065-DE

Vu les propositions d'admissions en non-valeur des créances irrécouvrables par le comptable public (listes n°1033760233 et 982511133),

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances – Marchés publics – Développement durable lors de sa séance du 16 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjointe au maire déléguée aux Finances, Marchés publics et Développement durable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Approuve** les admissions en non-valeur des créances irrécouvrables proposées par le comptable public (liste n°1033760233 et 982511133 à l'exception des titres de recettes 2007-1025, 2007-1220, 2007-1228, 2007-1232, 2007-422, 2007-482, 2007-826, 2007-913, 2008-709, 2009-105, et 2009-163), au titre de l'exercice 2013 sur le budget principal, pour une somme globale de 10 108,34 €,
- **Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2013,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013

Et affiché le 30/09/2013

Le Maire,

François BONY.



Fait et délibéré en séance,
Le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,


François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 8 N°13-066
1-4 Autres types de contrat

AN 2013
13-066

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

**OBJET : CONVENTION POUR L'IMPLANTATION D'UNE SIGNALÉTIQUE DE
L'AGENCE DES ESPACES VERTS**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention établi par l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Ile-de-France,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-2013 0925-DEL 13_066-DE

Considérant le souhait de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France, de procéder à la mise ne place d'une signalétique afin de guider le public vers l'espace régional du Bout du Monde,

Considérant que cette implantation participe à l'animation touristique du territoire et que l'ensemble des dépenses supportées par la ville pour la première installation de ces panneaux sera remboursée par l'AEV,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Urbanisme – Environnement en date du 11 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de M. Alain RISPAL, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'Environnement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer :

- o une convention avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France, afin d'autoriser l'implantation d'une signalétique visant à jalonner les parcours piétons et véhicules menant à l'espace régional du Bout du Monde
- o et les documents nécessaires à l'application de cette convention.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,

François BONY.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 25/09/2013 – Délibération 9 N°13-067
2-2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

AN 2013
13-067

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille TREIZE, le 25 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Virginie MEUNIER, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, Mme Michèle POTIER, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

Mme Nathalie SENN, procuration à M. Bernard GRIGY
Mme Chantal QUERU, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Florian JOUAN, procuration à M. Gilles LECOLE
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Armand MACHADO
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absente :

Mme Claire FATIEN

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

19/09/2013

DATE D'AFFICHAGE :

19/09/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	32

OBJET : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-29,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article R421-1,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130925-DEL13_067-DE

Considérant que l'obligation du dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment s'impose aux personnes physiques comme aux collectivités territoriales,

Considérant le projet de construction d'un hangar au centre technique municipal pour le stockage de matériels,

Considérant que le Maire ne peut solliciter au nom de la Commune la demande susvisée, constituant un acte de disposition et non de simple administration, sans y avoir été expressément autorisé par le Conseil Municipal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Urbanisme – Environnement en date du 11 septembre 2013,

Après avoir entendu l'exposé de M. Alain RISPAL, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'Environnement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :**

- o **à déposer** pour la Commune une demande de permis de construire pour la construction d'un hangar au centre technique municipal situé impasse des Hauts de Mon Repas,
- o **et à signer** les documents nécessaires.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis
à M. le Sous-préfet le 30/09/2013
Et affiché le 30/09/2013
Le Maire,

François BONY.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,


François BONY.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2013

Application agréée E-legalite.com

078-2178 00291-2013 0925-DEL 13_067-DE